L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI, 27 JUILLET 1894.

PETITES ANNONCES.

PERDU ou égaré—Le certificat No 2145 de dix (10) actions du fonds-capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, daté du 6 mars 1891, au nom de H. Legendre & Cie. ayant été perdu ou égaré, application a été faite pour un duplicata. N. O., 22 juin 1894.
23 juin—vendredi 6 août

LES personnes venant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, pourraient en acquérir qui paient le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—

A VENDRE.

A vendre—Excellente maison haute en brique, location centrale, neuf appartements, admirablement tapissé, confortable, en parfait état, termes faciles. Adresser Box 1,726.
13 juil—2 aoûts

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Thomas L. Preston.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,156—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le second compte provisoire présenté par Dr S. L. Henry, Mme Fannie J. Cormier et Mme Adélaïde Preston, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
27juil—27 31 aout5

Succession de George Huhner et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 36,845—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par le Dr George Huhner, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
27 juil—27 31—août 5

Succession de Joseph Morales.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42 340—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lequelles le compte final présenté par Mme Laura Morales, administratrice de la succession de Joseph Morales, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
19 juil—19 24 28

Succession de Nicholas Amann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,289, Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Jean Larrieu, exécuteur testamentaire dativ de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
20 juil—20 24 29

Successions de Huey Roan et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 43,256.—Division D.—Attendu que Alice Roan, femme de Samuel Marks, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans les successions de feu Huey Roan et femme, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.]
Par ordre de la Cour,
A. V. FLOTTE, Greffier.
20 juil—20 24 29

Succession de W. B. Hingrose.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 39 913 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons, (s'ils en ont) pour les quelles le compte provisoire présenté par Mme Honoria B. Hingrose, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
25 juil—25 29—3 aout

Succession de Edmond Cabiro.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 42,548—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Marie Boudousquié, Veuve Edmond Cabiro, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
21 juil—21 25 31

Succession d'Henry B. Kelly.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 43,224—Division D—Attendu que Mme Adeline Taylor McNeil, femme d'Henry B. Kelly, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feu Henry B. Kelly, décédé; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
18 juil—18 22 27

Succession de George Jackson et femme Catherine Jackson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43 216—Division D. Attendu que Mme Mary Goodwin femme d'Alexandre Bodd, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrices testamentaire dative dans la succession de feu George Jackson et Catherine Jackson, épouse, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
18 juil—18 22 27

Succession de Théodore Stumpf.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 42,172—Division A—Attendu que Joséphine Ruck, veuve de Théodore Stumpf, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la successions feu Théodore Stupf, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
18 juil—18 22 27

AVIS AUX OREANOIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 43,304—Division C—Rigoly P. Randall vs ses créanciers—Ordre de Cour. Que la cession des biens faite par Rigoly P. Randall, soit acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et qu'une réunion des dite créanciers soit convoquée et tenue prochainement devant Benjamin Ory, notaire public, de cette ville, commençant le 27 août 1894, à 11 heures A. M., et que un inventaire de la dite cession soit fait par le dit insolvable soit pris par le dit notaire, et que Jos Gardiel et E. Blanc soient nommés et choisis pour experts estimateurs pour évaluer la propriété à être inventoriée; et que Charles Rosan, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents du dit insolvable, et que dans l'intervalle et jusqu'à nouvel ordre de la Cour, toutes procédures contre la personne et les biens de l'insolvable soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 20 juillet 1894.
Signé: F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
[27 juil—27—août 14 27

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 43,296 — Division E — Adolph Spitzfaden, ses créanciers—Ordre de Cour—La cession des biens du pétitionnaire, Adolph Spitzfaden, tel que présentée, soit acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue prochainement devant Benjamin Ory, notaire public, le LUNDI, 30 juillet 1894, à 11 heures A. M., dans le but d'accepter la remise de la propriété de l'insolvable; voter sur la décharge de toute dette demandée par lui; élire un syndic, et dans le but de traiter toutes autres matières qui pourraient être soumises au dit meeting, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 12 juillet 1894.
Signé: H. H. HIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
23 juil—23 27 30

Louis J. Morel vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,466—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John R. Peters, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
23 juil—23 27—août 1

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 43,204—Division C.—Wasington J. Tracy vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Washington J. Tracy qui demeure en cette ville, soit et est par présent accepté par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et ordonné qu'une réunion de ses dits créanciers soit convoquée et tenue prochainement Félix J. Dufour, Esq., notaire public, à son bureau, situé au No 28 rue Carondelet, en cette ville, commençant LUNDI, le 30me jour d'août, à 11 heures A. M., afin de délibérer sur les affaires du dit insolvable, nommer un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourront leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 12 juillet 1894.
Signé: H. H. HIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
23 juil—23 27 30

AVIS POUR

A partir
Du 1er Janvier,
Mon adresse
Sera:

PAUL CONRAD,
Puerto Cortez,
Honduras, C. A.

Care Central America Express,
Port Tampa City,
Florida, U. S. A.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif de Bois de charpente. Bois de charpente. Bois de charpente.

Orleans Manufacturing & Lumber Co., Limited
versus
G. W. Nott, Receveur et Liquidateur W. J. Athens, Lumber Co., Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 41,807—En vertu d'un writ de séquestration à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, et par consentement des parties, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 8 août 1894, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur le Nouveau Bassin, rue Julie, entre Clara et Claiborne.
Environ 189,287 pieds bois de cypre.
Environ 6853 pieds de bois de pin, de dimensions diverses, etc., selon un inventaire enregistré à mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
27 juil—27—août 2 7 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du Comptoir, etc., d'une Grocerie et Buvette, ainsi que Pool Table, Coffre-fort, etc.

A. S. Rose & Co. versus The Louisiana Co-Operative Association, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 43,106.—En vertu d'un ordre de vente, daté le 25 juillet 1894, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 31 août 1894, à 1 heure P. M., de la propriété ci-après décrite à savoir—

Sur les lieux, coin des rues St-Bernard et Marais.
Un lot d'épiceries assorties, de vins, d'ustallations et d'articles divers, etc.
Aussi, une table de billard pool et un coffre fort.
Le tout d'après un inventaire.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26 juil—26 31 —août 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Sherif, du comptoir, installations, etc., d'une buvette.

A. Scoola versus G. C. Schumann.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 42,932—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, le MARDI, 31 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre irréguliére, ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, située dans le premier district de cette ville, dans l'Ilet compris entre le Tivoli Circle, maintenant Les Circle, les rues St-Charles maintenant Carondelet, Perdido et Poydras, ladite portion de terre mesurant environ 25 pieds de front sur la ligne latérale de la rue St-Charles, maintenant avenue St-Charles, et cent vingt pieds onze pouces sur la ligne latérale du côté du Tivoli Circle, maintenant avenue Howard, Calliope et Carondelet, mesurant quatre-vingt-deux pieds dix pouces et quatre lignes de la rue de l'Ivoli Circle, maintenant Les Circle; cent pieds trois pouces quatre lignes sur les limites inférieures; cent dix pieds environ le long de la ligne remarchande de la rue St-Charles, maintenant avenue St-Charles, et cent vingt pieds onze pouces sur la ligne latérale du côté du Tivoli Circle, maintenant avenue Howard.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
28 juin—26—6 18 20 27 31 juil

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Troisième District de cette ville, dans l'Ilet désigné par le No municipal 519, borné par les rues Marigny, Mandeville, Villere et Urquhart, et mesurant, mesure anglaise, trente pieds de face à la rue Marigny sur cent dix huit pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le dit lot est partie du lot primitif No neuf de l'Ilet No 57, qui figure sur un plan de Joseph Pilié, daté le 12 avril 1825 et déposé au bureau de Théo Seghers, ex-notaire public en cette ville.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
28 juin—28—juil 6 13 20 27 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété dans le Sixième District.

Mme Mary F. Tobin vs. Alfred H. Edmonds.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 42,996—En vertu d'un décret de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le premier District de cette ville, le MARDI, 31 juillet 1894, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec tous les droits, titres privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Dryades, Berlin, Claiborne et Napoléon, désigné comme lot No Douze de l'Ilet No 460, sur un plan dressé par A. D'Hémécourt, voyer, le 7 mars 1878 et approuvé le même de dépôt passé pardevant John Bendernagle, notaire, 23 juillet 1878, lequel dit lot mesure trente-quatre pieds de front sur la rue Dryades sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
28 juin—28—juil 6 13 20 27 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété dans le Sixième District.

Mme Mary F. Tobin vs. Alfred H. Edmonds.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 43,010—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le premier District de cette ville, le MARDI, 31 juillet 1894, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec tous les droits, titres privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Dryades, Berlin, Claiborne et Napoléon, désigné comme lot No Douze de l'Ilet No 460, sur un plan dressé par A. D'Hémécourt, voyer, le 7 mars 1878 et approuvé le même de dépôt passé pardevant John Bendernagle, notaire, 23 juillet 1878, lequel dit lot mesure trente-quatre pieds de front sur la rue Dryades sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
28 juin—28—juil 6 13 20 27 31

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil de Grandes Propriétés de Valeur non-améliorées dans le Sixième District.

Avenue Henry Clay, entre les rues Magazine et Constance et embrassant toute la façade de l'Avenue Henry Clay et formant les encoignures des dite deux rues (la rue en arrière étant Webster),

— ET —

Avenue Henry Clay, entre Camp et Magazine, et formant l'encoignure de l'avenue Henry Clay et de la rue Magazine (la rue en arrière étant Calhoun).

Rudolph Danneel vs John Klein, Procès No 43,003.

Rudolph Danneel vs Frank W. Shotwell et als, Procès No 43,004.

Rudolph Danneel vs John Klein et als, Procès No 43,005.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—En vertu de trois writs de saisie et vente, à moi adressée par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 14 août 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Une certaine portion de terre ensemble avec tous les droits, voies, privilèges y appartenant, en quelque sorte que ce soit, située dans le sixième district de cette ville dans l'Ilet No 26 de Burthevile, borné par l'avenue Henry Clay, les rues Magazine, Webster et Constance, composée de tous les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 23 et 24 et la portion du fond du lot No 11 et mesurant deux cent quatre-vingt-quatre pieds sept pouces et deux lignes de face à l'avenue Henry Clay sur une profondeur et façade sur la rue Magazine de cent soixante-dix pieds, et une première profondeur et façade sur la rue Constance de cent quarante pieds, puis sur une ligne courant à angles droits avec la rue Constance cent vingt six pieds six pouces et cinq lignes, puis une seconde profondeur de trente pieds, puis à angles droits cent cinquante huit pieds deux pouces et quatre lignes à la rue Magazine.

2° Eimit certaine lote de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges y appartenant en quelque sorte que ce soit, située dans le Sixième District de cette ville, dans la partie de celui-ci anciennement appelée Burthevile, dans l'Ilet No 30, lequel est borné par les rues Magazine, Calhoun, Camp et l'avenue Henry Clay. Lesquels dits lots, d'après un arpentage fait par H. H. W. Reynolds, voyer, à la date du 22 mars 1890, sont numérotés de 11 à 18 individuellement, et partie du lot No 21. Le dit lot No 11 mesure trente-sept pieds 1 pouce et trois et demie lignes de face à la rue Magazine, trente-quatre pieds six pouces et une ligne et demie sur la ligne du fond; cent quarante-deux pieds deux pouces et cinq lignes sur le côté le plus rapproché de la rue Calhoun, et cent quarante-deux pieds, deux pouces et sept lignes sur le côté le plus rapproché de l'avenue Henry Clay. Le lot No 12 forme l'encoignure de la rue Magazine et de l'avenue Henry Clay et le dit lot et le lot No 13 mesurent chacun trente et un pieds sept pouces et quatre lignes de face à l'avenue Henry Clay, trente et un pieds sept pouces et deux lignes sur des lignes du fond, sur cent quinze pieds de profondeur; les lots Nos 14 à 17 inclusivement, ont chacun une façade de trente un pieds, sept pouces et trois lignes sur l'avenue Henry Clay, avec mesure arrondie sur les lignes du fond, sur une profondeur de cent quinze pieds. Le lot No 18 mesure trente et un pieds, sept pouces et quatre lignes sur l'avenue Henry Clay (trente et un pieds sept pouces et trois lignes dans le fond) sur une profondeur de cent quinze pieds; la portion de terrain qui forme partie du lot No 21 faisant face à la rue du Camp, mesure environ soixante-dix-neuf pieds de long sur une largeur en moyenne de trente pieds.
Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions.—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
13 juillet—13 20 27—août 3 10 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Sherif, du contenu et installations, etc., d'une buvette.

A. Scoola versus G. C. Schumann.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 42,932—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et l'allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, le MARDI, 31 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre irréguliére, ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, située dans le premier district de cette ville, dans l'Ilet compris entre le Tivoli Circle, maintenant Les Circle, les rues St-Charles maintenant Carondelet, Perdido et Poydras, ladite portion de terre mesurant environ 25 pieds de front sur la ligne latérale de la rue St-Charles, maintenant avenue Howard, Calliope et Carondelet, mesurant quatre-vingt-deux pieds dix pouces et quatre lignes de la rue de l'Ivoli Circle, maintenant Les Circle; cent pieds trois pouces quatre lignes sur les limites inférieures; cent dix pieds environ le long de la ligne remarchande de la rue St-Charles, maintenant avenue St-Charles, et cent vingt pieds onze pouces sur la ligne latérale du côté du Tivoli Circle, maintenant avenue Howard.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
28 juin—28—6 18 20 27 31 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur non-améliorée dans le Troisième District.

Portant le No municipal 205 rue Marigny

Eureka Homestead Society vs William J. Ennis.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 42,964. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 31 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet désigné par le No municipal 519, borné par les rues Marigny, Mandeville, Villere et Urquhart, et mesurant, mesure anglaise, trente pieds de face à la rue Marigny sur cent dix huit pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le dit lot est partie du lot primitif No neuf de l'Ilet No 57, qui figure sur un plan de Joseph Pilié, daté le 12 avril 1825 et déposé au bureau de Théo Seghers, ex-notaire public en cette ville.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
28 juin—28—juil 6 13 20 27 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur non améliorée dans le Sixième District.

(le rue à l'arrière étant Magazine.)

Sun Mutual Insurance Company versus Jules Marchal.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 35,810.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 31 août 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses, droits, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Dryades, Berrone, Claiborne et Napoléon, désigné comme lot No Douze de l'Ilet No 460, sur un plan dressé par A. D'Hémécourt, voyer, le 7 mars 1878 et approuvé le même de dépôt passé pardevant John Bendernagle, notaire, 23 juillet 1878, lequel dit lot mesure trente-quatre pieds de front sur la rue Dryades sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
6 juil—6 13 20 27—août 3 7

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Hy. Lagardère vs. John Alice et sa femme, Mathilda Cammack.

QUATRIEME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans, Lne, No 13,834—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. Léon L. Labatz, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Lne, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la grenoche, coin Deuxième District de cette ville, le MARDI, 7 août 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

La ville Istrione avant deux chambres et appartenant à Mme Charles Gaudin, mesurant 12 pieds sur 20; un lot de plants d'artichaut; un lot de haricots grimpants, et toutes les barrières entourant le dit terrain. Le dit terre, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
M. P. MICHEL,
Constable de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Lne.
26juil—

L. P. De Rautte & Co., vs Frank Cazales

QUATRIEME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans, Lne—No 13,847 et 13,848—En vertu du deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. Léon L. Labatz, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Lne, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au No 564 rue de la Course du Marché Magazine, entre les rues Ste Marie et St-André, dans le Quinième District de cette ville, le 7 août 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre irréguliére, ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, située dans le Quinième District de cette ville, dans l'Ilet compris entre le Tivoli Circle, maintenant Les Circle, les rues St-Charles maintenant Carondelet, Perdido et Poydras, ladite portion de terre mesurant environ 25 pieds de front sur la ligne latérale de la rue St-Charles, maintenant avenue St-Charles, et cent vingt pieds onze pouces sur la ligne latérale du côté du Tivoli Circle, maintenant avenue Howard, Calliope et Carondelet, mesurant quatre-vingt-deux pieds dix pouces et quatre lignes de la rue de l'Ivoli Circle, maintenant Les Circle; cent pieds trois pouces quatre lignes sur les limites inférieures; cent dix pieds environ le long de la ligne remarchande de la rue St-Charles, maintenant avenue St-Charles, et cent vingt pieds onze pouces sur la ligne latérale du côté du Tivoli Circle, maintenant avenue Howard.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26 juil—26—6 18 20 27 31 juil

Mme Geo. Grima, dûment autorisée et Mlle Marie Durruty vs Mme E. Simon.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, Lne. — No 20,717—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, Ancienne No 95, nouveau No 429 rue Royale, entre Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, Tue jour d'août 1894, à 11 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un lot de meubles de cuisine, etc., etc.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et nommée, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.
Conditions.—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

American Brewing Co. vs Chas Mustache.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle-Orléans, Lne.—No 20,633—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la grenoche, coin Deuxième District de cette ville, le MARDI, 7 août 1894, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec tous les droits, titres privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Dryades, Magazine, Delord et St-Joseph, et désigné par la lettre A sur un plan de C. A. Dreyfous, en date du 12 février 1866 déposé par l'Honde O. Drouet, notaire en cette ville. Ledit terrain mesurant environ cent dix pieds sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26 juil—26—août 1 7 11 25 31

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MAGNIFIQUE VENTE EN PARTAGE
DE
PROPRIÉTÉS COMMERCIALES
CENTRALEMENT SITUÉES.
Résidences, Demeures et Plantations,

Constituant les placements de capitaux les plus stables qui soient. La dernière occasion de la saison pour des achats de premier ordre.

L'Excellent Coin, Nos 196 et 198 Commune et Baronne.

L'emplacement d'un Commerce Lucratif, No 19 rue Royale.

Les Grands Magasins, Nos 24 et 26 rue de Chartres.

Le Magasin Central, No 16 Passage de la Bourse.

Site Supérieur en face de la Poste, No 15 rue Decatur.

Le Magnifique Magasin, No 53 rue Decatur, coin Bienville.

Le Magasin Proéminent, No 59 rue de Chartres, coin Bienville.

L'Entrepôt en Briques, Nos 157 et 159 rue Bienville.

La Massive Maison de Résidence en Briques, Nos 170 et 172 rue St-Pierre, et Nos 21 et 23 Promenade Carondelet.

L'Agréable Maison de Résidence, No 12 Place de l'Université.

La Grande Maison de Résidence et les Terrains Magnifiquement embellis, No 159 Avenue Esplanade.

La Jolie Résidence, No 151 Avenue Esplanade.

La Splendide Maison de Résidence No 50 Avenue Esplanade.

La Maison de Résidence Centrale, No 170 rue de la Douane.

La Belle Maison de Résidence, No 161 rue Bienville.

La Maison de Résidence Confortable, No 79 rue Conti.

L'Antique Maison de Résidence, No 281 rue de Chartres.

La Maison de Résidence en briques, bien Construite, à trois Etages avec Attic, No 286 N. Remparts.

Le Cottage en Bois, Nos 99 et 101 rue Constantinople.

—ET—

Une Plantation sur le Bayou Têche Paroisse Ibérie.

Offrant à toutes les Classes d'Acheteurs une Occasion de Placer leur Argent Sûrement et Lucrativement.

Succession d'Antoine Lanata.

No 42,043—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN,
W. A. KERNAGHAN, ENCANTEUR.
BUREAU NO 14, NOUVEAU NUMERO 138, RUE CARONDELET.
MERCREDI, 8 AOUT 1894

A midi à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement rendu le 4 juin 1894, et signé le 20 juin 1894 et d'un ordre date le 28 juin 1894 homologuant les procédures d'une assemblée de famille tenue par devant Jos. Bernard, notaire public, le 26 juin 1894, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite cour, Division A, dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite, savoir:

COMMERCE.

1° **Le coin d'affaires florissant**, tenant les deux magasins en briques, à trois étages, Nos 196 et 198 rue Commune, coin ouest de la rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'Ilet borné par les rues Commune, Gravier, Carondelet et Baronne. Ledit terrain mesurant 40 pieds en front sur l'arpentage de Louis H. Pilié, sous voyer de la ville, le 3 déc. 1854, annexé à un acte passé pardevant Pierre Pedesclaux, notaire, le 2 mai 1855, 45 pieds de façade rue Commune; 110 pieds 3 pouces 3 lignes de profondeur, et de façade rue Baronne 100 pieds 2 pouces de profondeur de l'autre côté de la ligne; et 23 pieds 6 lignes de largeur sur la limite inférieure. Les deux maisons centrales et spacieuses avec des structures actuellement en voie de construction dans le voisinage, lui donnent une stabilité sans égale. Une excellente occasion pour le capitaliste cherchant Hotel à des bons revenus, et mesurant, au plus américain, cent vingt sept pieds dix pouces et quatre lignes de face à la rue Camp sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et quatre lignes de face à la rue Robin, comprenant le lot des lots désignés par les Nos 7 et 8 de l'Ilet No 58 sur le plan original du faubourg Annonciation.

2° **Un lot de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Robin, Race, Camp et Magazine, désigné comme lot No douze de cette division, cent vingt pieds